

Mandelieu  
La Napoule  
Côte d'Azur



Mandelieu-La Napoule,  
Le 23 juin 2011

*Henri*

Madame, Monsieur,

La prolifération du moustique dans notre région, et particulièrement de l'*Aedes Albopictus* - le moustique tigre - depuis 2004 dans le département des Alpes- Maritimes, appelle une vigilance redoublée et des actions ciblées dans notre ville.

Ce moustique est une espèce particulièrement nuisible pouvant transmettre, dans certaines conditions, des maladies telles que la dengue et le chikungunya.

Ce réel problème de santé publique, qui impacte notre qualité de vie, nous a ainsi conduits à renforcer nos campagnes de démoustication sur le domaine public. Depuis le mois d'avril et jusqu'à fin novembre, le dispositif « **pas de quartier pour les moustiques** » multiplie les traitements anti-larvaire sur les principaux sites d'eaux stagnantes (vallons, désableurs, regards...).

Je vous invite à vous connecter régulièrement sur [www.mandelieu.fr](http://www.mandelieu.fr) pour prendre connaissance du planning d'intervention établi par quartier.

Bien sûr, vous en conviendrez, seule une opération conjuguée sur l'espace public et privé est de nature à traiter efficacement cette menace pour notre santé et notre cadre de vie. C'est pourquoi, **j'appelle des actions similaires dans vos résidences dans les domaines suivants** : sensibilisation des résidents aux gestes simples pour éviter toute formation d'eaux stagnantes, état des lieux des parties communes pour cibler les lieux susceptibles de créer des proliférations et réalisation de traitements si nécessaire.

Pour toutes questions ou demande de visite, vous pouvez contacter la personne référente de la Direction de l'Urbanisme, du Foncier et de l'Environnement au **04 92 97 30 27** ou par mail à l'adresse suivante [stopmoustiques@mairie-mandelieu.fr](mailto:stopmoustiques@mairie-mandelieu.fr) qui s'engage à vous répondre dans les meilleurs délais.

Enfin, je vous rappelle le service gratuit de l'EID (Entente Interdépartementale pour la Démoustication - 0 800 740 606 - [www.eid-med.org](http://www.eid-med.org)) avec laquelle la Ville est en partenariat pour la formation de ces agents, le suivi des demandes et la mise en œuvre des mesures préventives.

Vous remerciant pour votre participation citoyenne, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mon engagement à défendre la qualité de vie de mes concitoyens.



*Henri*  
Henri LEROY,  
Maire de Mandelieu-La Napoule  
Vice-Président du Conseil Général des A-M

*Henri Leroy*